

INFORMATIONS SUR LA RECEVABILITÉ – LES DISPENSES

SOMMAIRE :

- 1 – Qu’est-ce que l’étape de recevabilité**
- 2 – Dispenses – allègements**
- 3 – Le dossier de faisabilité sur France VAE**
- 4 – Le suivi de votre dossier de faisabilité sur France VAE**
- 5 – Le dossier de faisabilité en dehors de France VAE (candidats non éligibles à France VAE)**

1- Qu’est-ce que l’étape de recevabilité ?

Lorsque vous vous lancez dans la réalisation d’une validation des acquis par l’expérience, plusieurs étapes sont nécessaires. Dans un premier temps, il faut correctement définir votre projet, le diplôme ou la certification que vous désirez obtenir. Il est donc préconisé de vous renseigner auprès d’un conseiller ou d’un organisme de formation pour être accompagné dans votre démarche.

Une fois que vous avez effectué ces premières démarches, vous arrivez à l’étape de « l’obtention de votre recevabilité » qui rend votre demande de VAE officielle auprès de l’organisme certificateur. Un dossier de recevabilité vous sera demandé pour vérifier le respect des conditions d’éligibilité réglementées à savoir l’inscription de la certification visée au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

A savoir :

Le référentiel de certification comprend la description des composantes de la certification ainsi que la description des activités du métier, de la fonction ou de l’emploi visé par la certification. Peuvent être également indiquées les compétences, aptitudes et connaissances requises par le candidat pour l’exercice de ces activités.

Ce dossier, appelé livret 1 ou dossier de faisabilité a pour but d’évaluer votre recevabilité :

- Il n’est plus attendu de prérequis pour la VAE ; vérifiez si vos expériences passées, vos connaissances pratiques et théoriques sont en cohérence avec le diplôme visé.
- Vérifiez si votre ou vos expériences sont suffisamment récentes.
- Faites le point sur la qualité de vos missions et vos responsabilités.
- Analysez si vous avez travaillé dans une ou plusieurs entreprises, et dans différents domaines d’activités.

- Testez votre motivation.

A noter : le DAVA réalise pour les diplômes de l'Education Nationale, **une étude personnalisée** ; le candidat reçoit sa recevabilité accompagnée des conclusions de l'étude personnalisée qui peut contenir des préconisations ou exprimer des réserves.

2 - DISPENSES – ALLEGEMENTS

Avant de s'engager dans la rédaction du dossier de faisabilité, il est important de vérifier en fonction du diplôme dont le candidat est détenteur, la possibilité de dispense.

Pour ce faire, le site de l'ASP est une des ressources exploitables : <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/dispenses-et-allegements>

A noter que les allègements ne concernent que la formation initiale et pas la VAE.

3 - LE DOSSIER DE FAISABILITE sur France VAE

Depuis le 01 juillet 2023, la plateforme France VAE a pris le relais et a modifié l'étape menant à l'éligibilité du candidat.

En effet, à partir de la plateforme numérique, c'est l'AAP (architecte accompagnateur de parcours) qui est l'interlocuteur exclusif du candidat. A ce titre c'est lui qui évalue et renseigne le dossier de faisabilité (nouvelle appellation du livret 1) qui permettra au certificateur de valider le dossier et notifier la recevabilité.

Le dossier de faisabilité se compose de différentes rubriques :

- Une première partie concernant votre situation administrative par rapport à la VAE

Dossier de faisabilité

Remplissez toutes les catégories de manière autonome ou avec l'aide de votre AAP afin de pouvoir envoyer le dossier au certificateur.

 **Recevabilité du candidat** ✓ COMPLÉTÉ [Modifier](#)

[ACCÈS AU DOSSIER DE FAISABILITÉ INTÉGRAL](#)

 **Certification visée** ✓ COMPLÉTÉ [Modifier](#)

DE - Educateur spécialisé
RNCP 37676
La certification dans sa totalité

 **Pré-requis obligatoires** ✓ COMPLÉTÉ [Modifier](#)

Il n'y a pas de prérequis obligatoires pour cette certification

- Une deuxième partie qui reprend les compétences des blocs du référentiel et qui permet d'apporter des explications sur la pratique professionnelle avec l'aide de l'AAP.

 **Blocs de compétences** i EN COURS

RNCP37676BC01 - Construction de la relation éducative	▼	Modifier
RNCP37676BC02 - Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif	▼	Compléter
RNCP37676BC03 - Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif	▼	Compléter
RNCP37676BC04 - Conception et conduite d'un projet éducatif	▼	Compléter
RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale	▼	Compléter
RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social	▼	Compléter
RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels	▼	Compléter
RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires	▼	Compléter

- Une troisième partie où l'AAP va pouvoir apporter des remarques/préconisations qui confirment ou infirment la faisabilité de la VAE pour le candidat.

AVIS DE L'ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS
SUR LA FAISABILITE DE LA DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

☐ Favorable
☐ Non-favorable

Commentaires/préconisations (éléments d'argumentation, réorientation éventuelle...) :

Sandra GOURJON

nevae.com

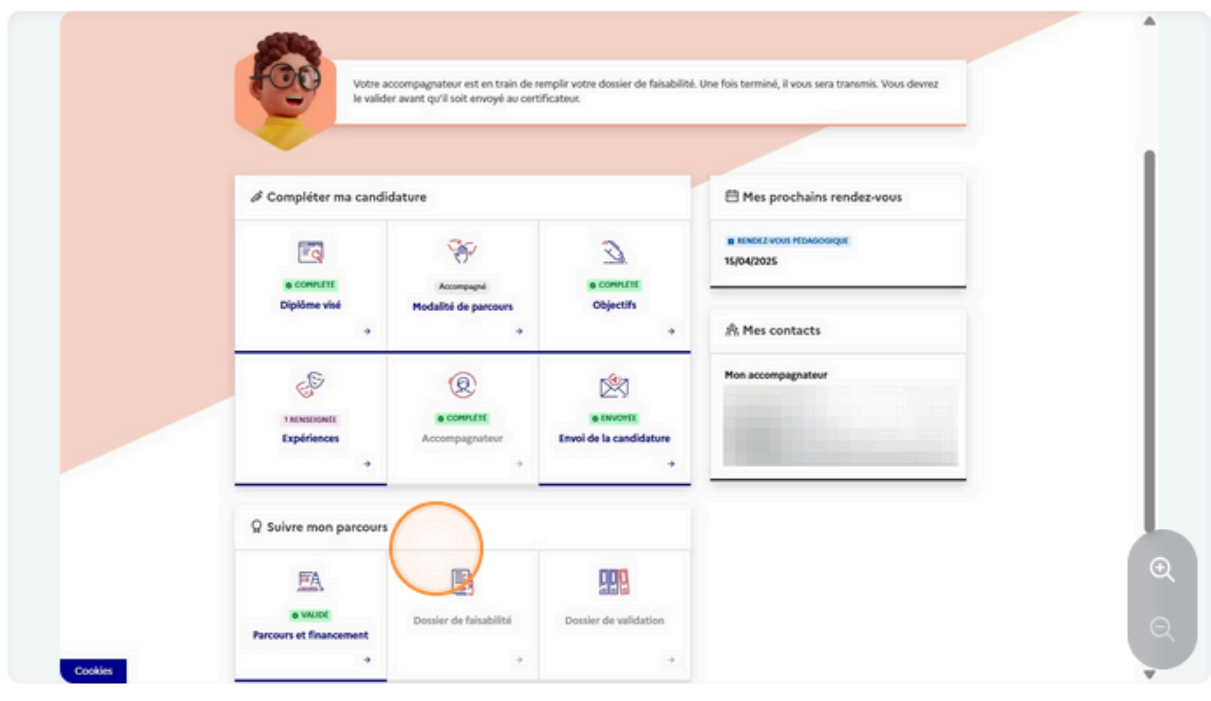
- Une quatrième partie où l'AAP va ajouter des pièces (CNI, diplômes etc... et l'attestation sur l'honneur que doit compléter le candidat

C'est l'AAP qui se charge de transmettre le dossier de faisabilité au certificateur, après validation par le candidat

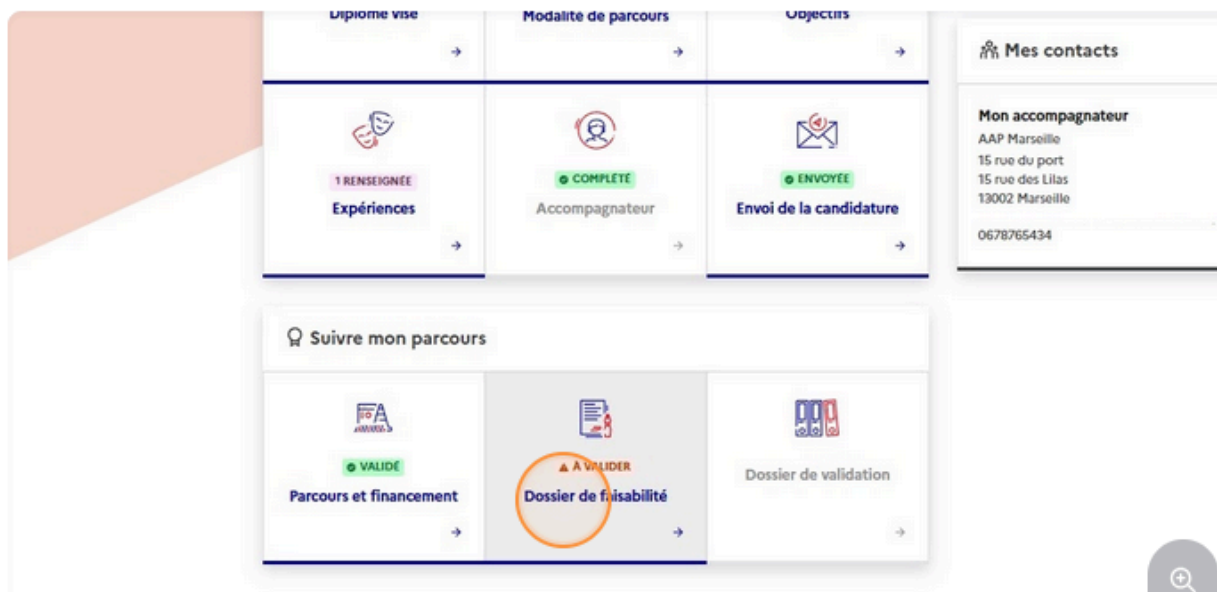
Et ensuite ? Reportez-vous à la fiche outil sur votre dossier de faisabilité et son suivi

4 - le suivi de votre dossier à partir de votre espace candidat

- 69 Dès que votre AAP aura terminé votre dossier de faisabilité, vous pourrez y accéder dans la section "**Suivre mon parcours**".

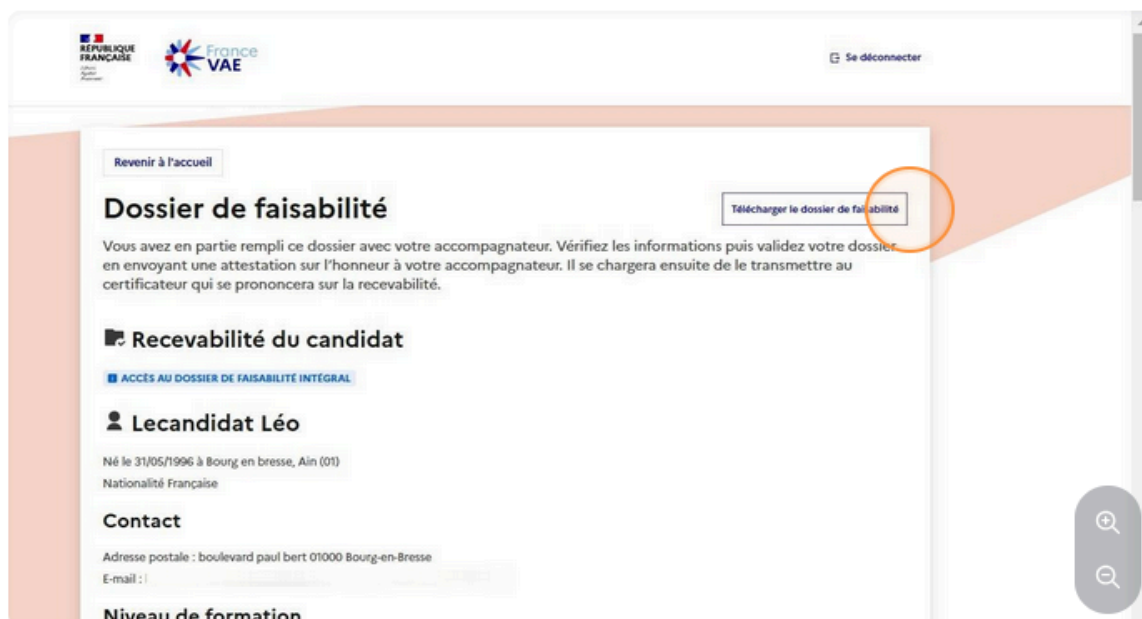


- 70 Lorsque votre organisme d'accompagnement aura rempli votre dossier de faisabilité (ex-livret 1), vous devrez **cliquer sur "Dossier de faisabilité"** pour le valider et qu'il puisse être transmis au certificateur.



- 71 Vous avez la possibilité de télécharger le dossier de faisabilité au format PDF.

Vérifiez les informations du dossier de faisabilité avant qu'il ne soit envoyé au certificateur.



72 Votre accompagnateur a précisé si :

- vous visez le diplôme dans sa totalité
- vous voulez valider uniquement certains blocs de compétences.

Vérifiez que cette information est correcte.

Niveau de formation

Niveau de formation le plus élevé
Niveau 5 (BTS, DUT, DEUST, CQP 5, Titre professionnel 5, DE 5)
Niveau de la certification obtenue la plus élevée
Niveau 5 (BTS, DUT, DEUST, CQP 5, Titre professionnel 5, DE 5)
Intitulé de la certification la plus élevée obtenue
BTS XXX

Certification visée

CAP Accompagnant éducatif petite enfance - AEPE
RNCP 38565

Un ou plusieurs bloc(s) de compétences visé(s)

Blocs de compétences

RNCP38565BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant

RNCP38565BC02 - Exercer son activité en accueil collectif

RNCP38565BC03 - Exercer son activité en accueil individuel

Prérequis obligatoires

73 Pour chaque bloc de compétences, votre accompagnateur a renseigné des informations destinées au certificateur. Vous pouvez les faire apparaître en cliquant sur la flèche, à droite du bloc de compétences.

Niveau de la certification obtenue la plus élevée
Niveau 5 (BTS, DUT, DEUST, CQP 5, Titre professionnel 5, DE 5)
Intitulé de la certification la plus élevée obtenue
BTS XXX

Certification visée

CAP Accompagnant éducatif petite enfance - AEPE
RNCP 38565

Un ou plusieurs bloc(s) de compétences visé(s)

Blocs de compétences

RNCP38565BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant

RNCP38565BC02 - Exercer son activité en accueil collectif

RNCP38565BC03 - Exercer son activité en accueil individuel

Prérequis obligatoires

Il n'y a pas de prérequis obligatoires pour cette certification

Expériences professionnelles

74

Les expériences professionnelles que vous avez renseignées apparaissent : elles ont pu être complétées par votre accompagnateur. Elles seront transmises au certificateur.

Expériences professionnelles

Expérience 1 - Lorem Ipsum

Démarée le 31 janvier 2020

Expérience entre 1 et 3 ans

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum

Expérience 2 - Lorem Ipsum

Démarée le 31 janvier 2020

Expérience entre 1 et 3 ans

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum

Expérience 3 - Lorem Ipsum

75

Votre accompagnateur doit donner son avis : il peut être favorable ou non favorable. Si l'avis est non favorable, vous avez la possibilité d'ajouter un commentaire qui sera transmis au certificateur.

Formations obligatoires

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Savoir de base

Mes objectifs

Avoir un meilleur salaire

L'avis de mon accompagnateur

NON FAVORABLE

"Nous pensons que les experiences du candidat ne sont pas en lien avec la certification qu'il vise"

Commentaire (optionnel)

Vous pouvez fournir des arguments pour contester cet avis. Ce message sera visible par le certificateur et l'accompagnateur.

Validation du dossier de faisabilité

Pour valider votre dossier, vous devez télécharger ce modèle d'attestation, le compléter, le signer et le joindre

[Modèle d'attestation sur l'honneur](#)

PDF - 1455 Ko

Vous ne pouvez pas télécharger votre attestation ou ne parvenez pas à la remplir ? Demandez à votre accompagnateur de le faire

0909090909 @gmail.com

- 76** Pour valider le dossier de faisabilité, vous devez signer une attestation sur l'honneur. Pour cela, commencez par télécharger le "**Modèle d'attestation sur l'honneur**". Vous pouvez vous aider de [ce tutoriel](#) pour signer l'attestation.

Validation du dossier de faisabilité

Pour valider votre dossier, vous devez télécharger ce modèle d'attestation, le compléter, le signer et le joindre.

[Modèle d'attestation sur l'honneur](#)
PDF - 1455 Ko

Vous ne pouvez pas télécharger votre attestation ou ne parvenez pas à la remplir ? Demandez à votre accompagnateur de le faire pour vous.

COGITO
@gmail.com
0909090909
Comment contacter mon accompagnateur ?

Joindre l'attestation sur l'honneur complétée et signée
Format supporté : PDF uniquement avec un poids maximum de 20 Mo

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

☐ J'ai lu et accepte cette version du dossier.

Retour

Envoyer

- 77** Une fois l'attestation signée, cliquez sur "**Joindre l'attestation sur l'honneur complétée et signée**".

Vous ne pouvez pas télécharger votre attestation ou ne parvenez pas à la remplir ? Demandez à votre accompagnateur de le faire pour vous.

COGITO
@gmail.com
0909090909
Comment contacter mon accompagnateur ?

Joindre l'attestation sur l'honneur complétée et signée
Format supporté : PDF uniquement avec un poids maximum de 20 Mo

Choisir un fichier | attestation_sur_l_honneur_modele (1).pdf

Voir la pièce jointe

☐ J'ai lu et accepte cette version du dossier.

Retour

- 78 Valider votre dossier en cliquant sur "J'ai lu et accepte cette version du dossier." puis cliquer sur "Envoyer".

Joindre l'attestation sur l'honneur complétée et signée

Format supporté : PDF uniquement avec un poids maximum de 20 Mo

Choisir un fichier attestation_sur_l_honneur_modele (2).pdf

Voir la pièce jointe

☒ J'ai lu et accepte cette version du dossier.

Retour Envoyer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France VAE

France VAE est le portail officiel du service public qui vise à transformer la VAE avec nos partenaires.

info.gouv.fr service-public.fr legifrance.gouv.fr data.gouv.fr

- 79 Si vous avez rencontré un problème pour joindre votre attestation, vous pouvez contacter votre accompagnateur pour qu'il le fasse avec vous.

Mon compte

1 RENSEIGNÉE
Expériences

2 COMPLETE
Accompagnateur

3 ENVOYÉE
Envoi de la candidature

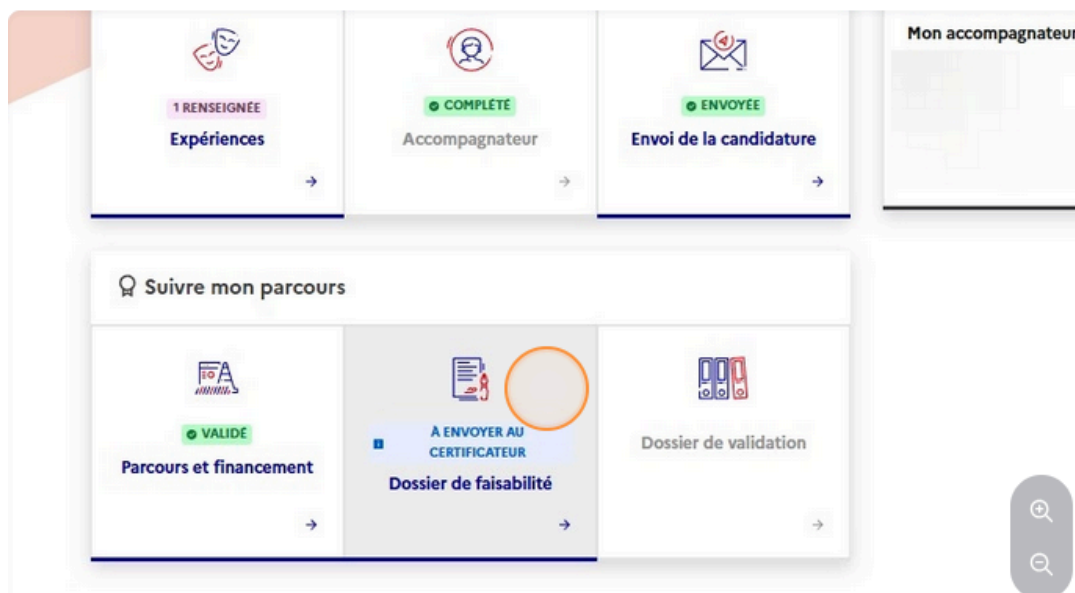
Suivre mon parcours

4 ATTENTE ATTESTATION
Dossier de faisabilité

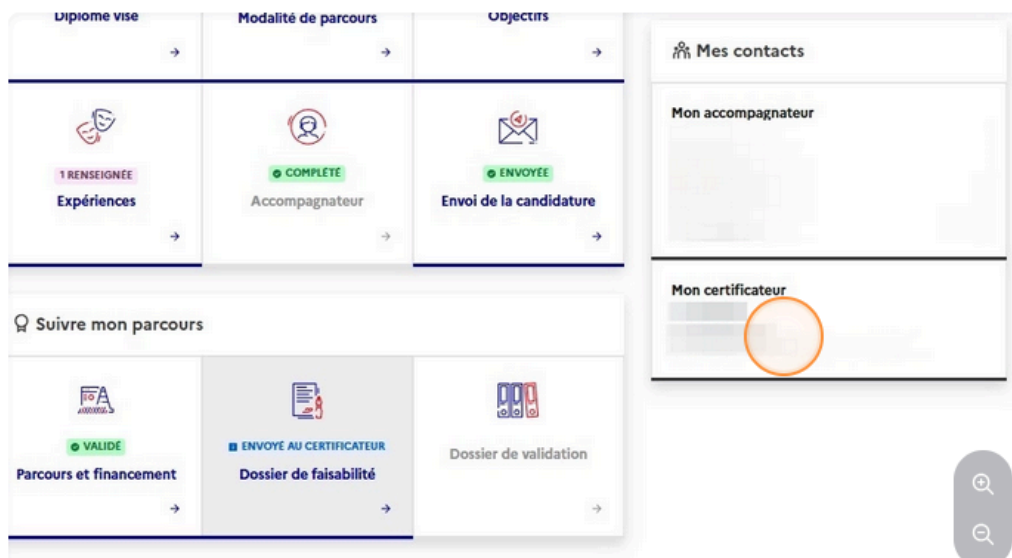
5 VALIDÉ
Parcours et financement

Dossier de validation

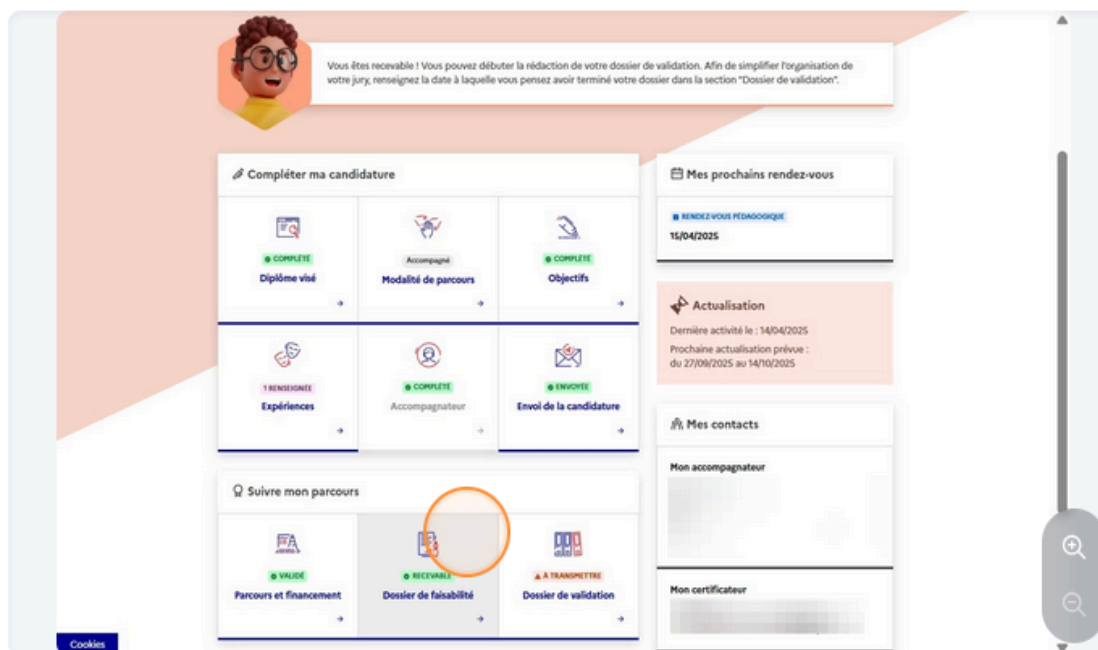
- 80 Une fois que vous avez validé le dossier et joint l'attestation, votre accompagnateur peut transmettre le dossier au certificateur.



- 81 Lorsque votre organisme d'accompagnement aura "Envoyé au certificateur" votre dossier de faisabilité, vous aurez accès aux coordonnées du certificateur.



Votre notification de recevabilité vous sera envoyée par e-mail et sera également affichée dans votre compte candidat.



Si vous n'êtes pas recevable, vous pouvez attendre l'année civile suivante pour créer une nouvelle candidature, et envoyer une nouvelle **demande de recevabilité sur la même certification**.

Si vous ne visez pas la certification dans sa totalité (uniquement certains blocs de compétences), alors vous pouvez refaire une candidature, quand vous le souhaitez.

5 - le dossier de faisabilité ou livret 1 en dehors de France VAE

Cependant, tous les diplômes ne sont pas encore dans leur ensemble, référencés dans France VAE et les salarié.es du secteur public ne peuvent pas utiliser la plateforme, réservée pour l'instant aux salarié.es du privé.

L'étape de recevabilité demeure sur l'ancien modèle et se compose de 4 rubriques.

1. Un formulaire de candidature dûment renseigné avec la signature manuscrite ou électronique.
2. Les documents relatifs à la durée de l'expérience en fonction du diplôme visé (activités professionnelles, associatives, bénévoles, syndicales, électorales... ainsi que les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel) (même si légalement il n'y a plus de durée d'expérience requise).
3. Les pièces justificatives à joindre obligatoirement (cf. tableau ci-dessous).
4. Une attestation sur l'honneur qu'une seule demande de VAE a été déposée pour la certification, pour l'année civile en cours.

Composition du dossier de recevabilité

Nature de l'activité	Pièces justificatives
Salariée	Bulletins de salaire
	Attestations d'employeurs
	Attestations d'expériences
Selon votre situation	
Non salariée	Déclarations fiscales
	Déclarations d'existence URSSAF
	Extraits de K bis (activités commerciales) ou D1 (activités artisanales)
Bénévole/Syndicale / Élu local	Attestation signée par deux personnes de l'association ou du syndicat, ayant pouvoir ou délégation de signature.
Volontaire	Attestation de l'organisme employeur
	Contrat de volontariat associatif
Sportif de haut niveau	Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau

Le dossier de recevabilité est à compléter et à envoyer à l'organisme certificateur qui délivre le diplôme, la certification ou le titre professionnel visé (ex : ministère de l'Education). Vous pouvez souvent télécharger directement ce dossier sur le site de l'organisme certificateur ou de l'école en question. Au cours de la même année civile, vous n'avez le droit de réaliser qu'une seule demande

par diplôme et jusqu'à trois demandes pour des diplômes différents (ex : BTS Métiers de la coiffure, BP Coiffure et CQP responsable de salon de coiffure).

Les rubriques du dossier de recevabilité ou livret 1 à la validation des acquis de l'expérience

Le dossier de recevabilité ou livret 1 n'est pas le dossier VAE qui demande le plus de temps à remplir mais il convient de l'étudier et de le rédiger avec toute l'attention qu'il mérite. Une erreur, un document manquant, ou un diplôme insuffisamment en phase avec vos compétences sont autant d'éléments qui risquent de retarder votre démarche.

Le dossier de recevabilité à la VAE se compose des rubriques suivantes :

- Le diplôme, le titre ou la certification que vous souhaitez obtenir
- Des informations générales sur votre état civil et votre situation professionnelle
- Votre niveau d'études (formation initiale et/ou formation continue)
- Votre expérience professionnelle et les activités exercées en lien avec le diplôme visé
- Une déclaration sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que vous ne vous présentez pas à plus de trois candidatures à la VAE durant l'année en cours.

Lisez attentivement la notice explicative qui accompagne le dossier avant de commencer à rédiger. Elle vous fournira de précieuses indications pour renseigner correctement certaines rubriques. Plusieurs pièces justificatives devront accompagner votre demande : bulletins de salaires, contrats associatifs, attestations d'employeurs, etc. Vérifiez plutôt deux fois qu'une que vous avez bien toutes les pièces demandées avant d'envoyer votre livret de recevabilité.

Voici le détail des différentes rubriques du livret 1

- Le diplôme, le titre ou la certification que vous souhaitez obtenir

RUBRIQUE 2 : Certification professionnelle que vous souhaitez obtenir	
Nature, intitulé complet et niveau de la certification	Autorité responsable de la certification

- Des informations générales sur votre état civil et votre situation professionnelle

RUBRIQUE 3 : Etat civil/Situation du candidat

Nom de naissance :
(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Nom d'usage :
(s'il y a lieu)

Prénom(s) :
(dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : / / Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐ Commune de naissance :

Département ou collectivité outre-mer de naissance : ou Pays de Naissance :

Nationalité : Française ☐ Ressortissant de l'UE, EEE ☐ Autre ☐

Adresse : N° de la voie : Type de voie (rue, avenue) : Nom de la voie :

Complément d'adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel :

Vous êtes actuellement :

1. En situation d'emploi : ☐ CDI : ☐ CDD, CDD d'usage et intérim : ☐ Travailleur indépendant, artisan, profession libérale : ☐

Fonctionnaire : ☐ Militaire : ☐ Contrat aidé ou contrat en alternance : ☐

2. En inactivité ☐

3. En recherche d'emploi ☐ Inscrit à Pôle emploi : Oui ☐ Non ☐ Depuis :

Êtes-vous indemnisé(e) : 1 - au titre de l'assurance chômage (Allocation de retour à l'emploi) : Oui ☐ Non ☐

2 - au titre du régime spécifique d'assurance chômage des intermittents du spectacle : Oui ☐ Non ☐

Êtes-vous allocataire de minima sociaux : Oui ☐ Non ☐

4. Autres : Volontaire : ☐ Mandat électoral : ☐

Êtes-vous reconnu travailleur handicapé : Oui ☐ Non ☐

Page sur

RUBRIQUE 4 : Niveau de formation/Certification(s) obtenue(s) à la date de votre demande

(cf. notice : se reporter aux définitions de la rubrique selon le numéro du renvoi et inscrire les codes correspondant à votre situation)

Dernière classe suivie(1) : Titre ou diplôme le plus élevé obtenu en France (2) : Autre certification obtenue en France(3) :

Attestation de comparabilité d'un diplôme délivré dans un pays étranger(4) : ☐ niveau V ☐ niveau IV ☐ niveau III ☐ niveau II ☐ niveau I ☐

Attestation de reconnaissance d'études/et ou de formation/s suivie/s à l'étranger (5) : ☐ Oui ☐ Non

Partie(s) de certification professionnelle obtenue/s(6) : Oui ☐ Non ☐

Si vous possédez une certification ou partie/s de certification professionnelle inscrite/s au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en rapport avec la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir par la validation des acquis de l'expérience (VAE), indiquez son ou leur/s intitulé/s exact/s :

Indiquez les éventuelles formations courtes suivies dans le cadre de la formation continue (stage, certification,...), en relation avec la certification visée :

- Votre expérience professionnelle et les activités exercées en lien avec le diplôme visé : il s'agit de renseigner chacune de vos expériences professionnelles, bénévoles, ou non salariées en indiquant la durée, le poste, le lieu, l'entreprise, les modalités et vos missions.

RUBRIQUE 5 : Information concernant votre expérience en rapport direct avec la certification visée

Cette rubrique va servir à vérifier la durée et le rapport direct de votre expérience avec la certification que vous visez. Ce rapport direct entre votre/vos activité/s exercée/s et la certification visée sera apprécié par l'autorité en charge de la certification. Dans le tableau ci-dessous, vous devez décrire, parmi les activités exercées dans le cadre d'un emploi, d'une fonction ou d'une formation en milieu professionnel, celles qui correspondent au référentiel de cette certification. Vous pourrez vous procurer ce référentiel soit auprès de l'autorité en charge de la certification, sur son site internet ou sur www.vaa.gov.vt pour les principaux organismes certificateurs.

Classez vos expériences en commençant par la plus récente. Vous pouvez dupliquer autant de tableau que nécessaire à la description de votre expérience. Compléter chaque colonne selon les informations fournies dans la notice explicative ainsi que chaque ligne du tableau ci-dessous et éventuellement de la page suivante pour chaque emploi/fonction ou formation concernés par les activités à décrire.

Les champs marqués d'une étoile rouge * sont obligatoires (attention, les rubriques des colonnes 5 et 7 sont obligatoires uniquement pour les statuts mentionnés).

1 Statut au moment où vous avez exercé les activités *	2 Emploi ou fonction occupée *	3 Nom et adresse de l'organisme dans lequel les activités ont été exercées *	4 Famille professionnelle de l'emploi ou de la fonction occupée *	5 Certification et niveau de formation suivie (uniquement pour les statuts pour lesquels vous avez inscrit un code 8, 9, 13 ou 14 dans la colonne 1) *	6 Périodes d'exercice des activités pour chaque expérience (selon le statut renseigné colonne 1) *		7 Modalité de temps de travail (uniquement pour les statuts pour lesquels vous avez inscrit un code 7 à 7 ou 17 dans la colonne 1) *	8 Durée totale de chaque période d'activités en milieu professionnel (en heure) *	9 Activités exercées en rapport direct avec la certification visée *
					Date de début	Date de fin			

Page sur

- Une déclaration sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que vous ne vous présentez pas à plus de trois candidatures à la VAE durant l'année en cours.

RUBRIQUE 6 : Déclaration sur l'honneur

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier soit recevable

Déclaration sur l'honneur	
Je soussigné(e),	,déclare sur l'honneur
☐ ne pas faire l'objet d'une mesure pénale ou administrative d'interdiction de présentation devant un jury d'examen ou de validation des acquis de l'expérience	
☐ que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de la certification mentionnée à la rubrique 2 du présent formulaire constitue l'unique demande pour cette certification pour la même année civile.	
Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.	
Fait à :	
le :	Signature du/de la candidat/e :
<i>La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :</i> « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (code pénal, art. 441-1) ; Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amendes (code pénal art. 441-6) ; Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié (code pénal art. 441-7).	

En résumé les pièces justificatives à déposer en annexes se font en fonction de votre statut :

Les demandeurs d'emploi :

- Attestation de Pôle emploi

Les salariés :

- Attestations d'employeurs et d'expériences
- Bulletins de paie

Les non-salariés, selon la situation :

- Déclaration d'existence à l'URSSAF
- Déclarations fiscales
- Extraits K Bis (activités commerciales) ou D1 (activités artisanales)

Les bénévoles :

- Attestation de l'association signée par deux personnes membres ayant le pouvoir de signature

Les volontaires :

Sandra GOURJON – ☎ : 06 03 52 32 68 / ✉ : sandra.gourjon@rhonevae.com / 🌐 : www.rhonevae.com

SIRET : 789 550 431 000 17 - N° Déclaration d'activité : 84691502269

- Contrat de volontariat associatif
- Attestation délivrée par l'organisme employeur

Sportif de haut niveau :

- Attestation de l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau.

Un curriculum vitae et une lettre de motivation peuvent vous être demandés par l'organisme de formation afin de tester votre motivation.

Le dossier est déposé auprès de l'organisme certificateur selon des conditions qui lui sont propres. Certains organismes certificateurs peuvent demander des pièces spécifiques pour constituer ce dossier de recevabilité. Dans le supérieur, le formulaire de candidature est accompagné d'un dossier comprenant outre les diplômes, les certificats et toutes autres pièces permettant au jury de validation d'apprécier la nature et le niveau de ces études.

A la suite de l'examen de votre dossier, l'organisme certificateur se prononcera pour un avis de recevabilité ou de non-recevabilité. Si votre dossier est recevable, vous recevrez une notification dans un délai maximum de deux mois. L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation. La notification peut comporter des recommandations relatives aux formations complémentaires. La recevabilité administrative de votre demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury.

Extrait de :

- <https://www.maformation.fr/droits/vae-bien-remplir-son-dossier-de-recevabilite-livret-1-47245>